



**INVITATION PRESSE & CITOYENS AU
CONSEIL COMMUNAL**



Estinnes-au-Mont, le 14/02/24

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu le :

Lundi 26 février 2024 à 19h00

à la salle communale
Chaussée Brunehault, n° 240 – 7120 ESTINNES-AU-MONT

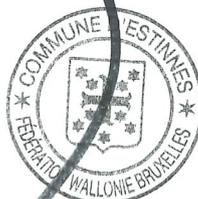
L'ordre du jour de cette séance du Conseil communal sera :

SÉANCE PUBLIQUE

- Objet n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Objet n°2 : Budget communal 2024 - Approbation par la tutelle - Information
- Objet n°3 : Approbation du règlement fiscal du Conseil communal du 18 décembre 2023 : Taxe communale annuelle sur les mâts d'éoliennes destinés à la production industrielle d'électricité pour les exercices 2024 à 2025 inclus - Information
- Objet n°4 : Plan de cohésion sociale 2020-2025 – Rapports financiers 2023
- Objet n°5 : Plan Communal de Développement Rural - Approbation du rapport annuel 2023
- Objet n°6 : Programme Communal de Développement Rural – Approbation de la convention-faisabilité portant sur le projet « 1.1 – Mise en valeur et aménagement des abords du Ruisseau des Estinnes »
- Objet n°7 : Règlement communal relatif à la délinquance environnementale

Par le Collège communal,

Le Directeur général,
David VOLANT



La Bourgmestre-Présidente,
Aurore TOURNEUR